# Électrices, Électeurs

**Au moment de solliciter à nouveau vos suffrages, je crois de mon devoir de vous rappeler la circulaire électorale que je vous avais envoyée au mois de novembre 1958, afin que vous jugiez si mon activité de parlementaire a correspondu aux promesses que j'avais pu vous faire à cette époque.**

| CIRCULAIRE DE 1958 | ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES |
|---|---|
| A l'époque où chacun doit se prémunir contre les risques sociaux, il faudra accorder aux cultivateurs les mêmes garanties que celles allouées aux ouvriers par la Sécurité Sociale. Les maladies, accidents du travail, ne peuvent et ne doivent plus être une source de misères sociales en agriculture. | **Le 21 avril 1959,** par question au Journal Officiel, et le **23 octobre 1959,** à la tribune de l'Assemblée, je demande au Gouvernement le dépôt d'un texte.<br>Le **12 juillet 1960,** au nom du Groupe des Indépendants j'indique les conditions de notre vote : une aide accrue pour les exploitations agricoles familiales.<br>Satisfaction est donnée et la loi sur l'Assurance maladie des agriculteurs est votée. |
| La décentralisation industrielle devra être poursuivie dans notre région, notamment en faveur des chef-lieux de canton pour permettre d'utiliser l'excédent de main-d'œuvre rurale. | Les **3 novembre 1960, 28 octobre 1961** et **3 novembre 1961,** j'interviens à la tribune de l'Assemblée pour demander au Gouvernement d'aider les opérations de décentralisation industrielle et permettre ainsi aux jeunes de trouver des emplois. |
| Le tourisme devra être favorisé, non seulement en aidant, ce qui est indispensable, les grands centres touristiques et climatiques, mais encore en permettant aux communes rurales de recevoir une clientèle touristique et familiale pendant les vacances d'été. | Le **20 novembre 1959,** à la tribune de l'Assemblée, je demande la prise en charge par l'Etat des frais de cure thermale et le **7 novembre 1961** une politique de crédit pour moderniser les hôtels et favoriser le tourisme populaire. |
| La stabilité du franc acquise en 1952, grâce au Président Pinay, devra être à nouveau réalisée ; plus que des promesses démagogiques, elle est le plus sûr moyen de garantir aux vieillards la sécurité de leurs vieux jours et aux jeunes la possibilité de se lancer dans la vie. | J'ai soutenu de mes votes la politique de stabilité financière de M. Pinay et de ses successeurs permettant ainsi à la France de rembourser les dettes contractées à l'étranger et d'assurer son indépendance nationale. |
| Une politique généreuse à l'égard des territoires d'Outre-Mer et de l'Algérie doit être poursuivie pour permettre aux peuples issus de races différentes de pouvoir vivre fraternellement unis. | Une page douloureuse vient d'être tournée en Algérie. Des erreurs lourdes de conséquences ont été commises.<br>Le devoir national est maintenant d'aider nos malheureux compatriotes rapatriés en souhaitant pour l'avenir une coopération entre la France et l'Algérie. |

Je suis encore intervenu à l'Assemblée Nationale dans différents autres domaines : les baux commerciaux, le remembrement, les successions, les calamités agricoles, le désenclavement de la Savoie, la revalorisation des traitements de la Fonction Publique etc.

Il n'est pas possible dans le cadre d'une circulaire de les énumérer tous.

**Ni inconditionnel du pouvoir, ni systématiquement dans l'opposition, j'ai approuvé certaines mesures, sanctionné par contre d'autres, remplissant ainsi mon rôle de mandataire du peuple chargé de contrôler l'action du gouvernement.**

*Tournez S. V. P.*

Cela, c'est le passé, voyons maintenant l'avenir.

**Nous ne souhaitons ni un retour impossible à la Constitution si néfaste de la IVe République** contre laquelle nous avions, à l'époque, voté, **ni le départ du Général de Gaulle,** président de la République jusqu'en 1965 ; mais, **républicains convaincus,** nous exigerons dans l'avenir, comme nous l'avions fait dans le passé, **le respect de la Constitution de 1958,** sinon notre pays pourrait être livré demain à toutes les aventures.

— **Européens sincères**, nous demanderons que la France se fasse le champion de l'unité politique de l'Europe, sans laquelle le monde libre ne tarderait pas à sombrer dans la dictature ou le communisme.

— Soucieux de ne pas aggraver les charges des contribuables, nous nous opposerons, comme nous l'avons déjà fait à quatre reprises différentes à l'Assemblée Nationale, à toute dépense inutile et notamment à la **bombe atomique française** coûteuse et inefficace.

— La jeunesse studieuse et travailleuse devra poursuivre dans nos écoles publiques et privées l'instruction dont elle a besoin et apprendre les sciences et techniques modernes, grâce à une **politique scolaire** favorisant la promotion sociale.

— **L'Agriculture**, face aux problèmes complexes des structures et des débouchés, devra, dans le cadre du Marché Commun, trouver son équilibre, en assurant à l'exploitant des conditions de vie meilleures par une politique à long terme de qualité et de rentabilité des produits agricoles, selon les principes votés par la loi d'orientation agricole.

— **Le Commerce**, indispensable à la vie économique par la qualité des services qu'il rend aux consommateurs, doit être protégé contre l'étatisme, tout en lui permettant de s'adapter aux exigences modernes.

— Nous exigerons du gouvernement l'application loyale du « rapport constant » afin que les **anciens combattants** obtiennent la revalorisation de leurs pensions et retraites.

— L'expansion économique devra bénéficier à l'ensemble des **travailleurs**, par une amélioration de leurs conditions de vie, et aux **vieillards**, dont la situation est si digne d'intérêt.

— **Le tourisme et le thermalisme**, richesses de notre département, devront être soutenus et nos lacs, qui représentent un capital incomparable et encore insuffisamment exploité, devront être aménagés pour répondre aux vœux d'une clientèle, d'années en années plus importante.

— **Les autoroutes** LYON-CHAMBERY et GENEVE-GRENOBLE devront être réalisées, afin de désenclaver définitivement notre département.

**Persuadé que la démocratie ne pourra survivre qu'avec un large regroupement national, capable de faire une politique de progrès social dans l'expansion économique, nous invitons tous les électrices et électeurs à voter en masse en faveur du candidat d'union pour la défense de la démocratie et la prospérité de la Savoie.**

# Jean DELACHENAL

**Député sortant**
**Vice-Président du Conseil Général**
*Maire de Saint-Pierre-d'Albigny*
*Avocat à Chambéry*
*Croix de Guerre 1939-45*

**Suppléant : PAUL DE LAVAREILLE**

*Président de la Commission des Finances*
*au Conseil Général*
*Conseiller municipal de Chambéry*
*Croix de guerre 1939-45*

I.R.C. - 74-753